

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PAIRIES—POINTE-AUX-TREMBLES

Présenté lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mercredi 2 juillet 2014

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

À titre de mairesse de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, je procède aujourd'hui à la présentation du rapport annuel sur la situation financière de l'arrondissement.

RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2013

Le budget de dépenses 2013 lors de son adoption totalisait 61 108 400 \$ alors que celui des recettes s'établissait à 2 488 800 \$.

Les dépenses réelles de l'arrondissement se sont chiffrées à 63 626 200 \$ après régularisations corporatives alors que les revenus furent de 3 017 100 \$.

Au cours de l'année, des modifications à la dotation budgétaire ont été apportées pour une valeur de 685 000 \$ dont 165 200 \$ à même les surplus de l'arrondissement et 519 800 \$ en transferts de crédits pour des programmes gérés par la ville-centre tels que la propreté, les résidus verts ou encore la gestion de l'eau.

L'année financière se terminant le 31 décembre 2013 a entraîné un déficit d'opération de 1 865 837 \$ causé d'une part, par les activités de déneigement et d'épandages d'abrasifs nécessaires en raison des précipitations abondantes de neige ayant eu lieu en fin d'année et excédant celles prévues au budget pour la même période (118 cm vs 66 cm). D'autre part, des dépenses supplémentaires ont eu lieu en matière de rémunération et de charges sociales notamment, pour les assignations temporaires, les banques d'heures et autres.

À cet effet, un plan de remboursement du déficit cumulé de l'arrondissement de l'ordre de 4 572 696 \$ pour les années 2012 et 2013 a été adopté par le conseil d'arrondissement. Il prévoit tout d'abord en 2014, une affectation des surplus de l'arrondissement pour un montant de 300 000 \$ et des remboursements de 1 424 200 \$ en 2015 et 2016 ainsi que 1 424 300 \$ en 2017.

Par ailleurs, il faut souligner les efforts entrepris par l'arrondissement à même son budget de fonctionnement, en matière :

- d'émission de permis, traitement des demandes pour l'aménagement du territoire, zonage, occupation du domaine public, etc. qui ont généré des revenus directs pour l'arrondissement de l'ordre de 1 252 700 \$;
- de soutien financier octroyé aux organismes et partenaires d'une valeur de plus de 1 567 100 \$ pour la réalisation d'activités visant tous les groupes d'âge;
- de mise en place de la collecte de résidus alimentaires dans plus de 5000 foyers de trois secteurs de l'arrondissement permettant l'acheminement de 98,55 tonnes de matières recyclables supplémentaires vers les sites de revalorisation;
- de réduction de dépenses de 184 000 \$ reliées à l'augmentation du soufflage de la neige sur terrain de 3,13 % en 2012 à 12,22 % en 2013.
- de mise en œuvre de plusieurs événements au bénéfice des résidents tels que la programmation de spectacles de l'Été show, des visites guidées permettant de découvrir le patrimoine de Rivière-des-Prairies, le souper des bénévoles pour les remercier de leur implication dans l'arrondissement de même que le marché public et la croisière sur le fleuve;
- de l'adoption du plan bleu-vert qui vise à favoriser à la fois un accès public aux berges ainsi que leur protection et leur mise en valeur et l'implantation de 50 actions visant le développement durable.

Enfin, soulignons que dans son rapport annuel au conseil municipal et au conseil d'agglomération, aucune mention spécifique sur l'arrondissement n'a été faite par le vérificateur général dans le cadre de son mandat de vérification.

Toutefois, pour l'ensemble des arrondissements de la Ville de Montréal, incluant Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, il y a eu des audits en matière d'octroi de contrats pour les opérations de déneigement de 2005 à 2013 et pour celles relatives aux collectes de matières résiduelles, de déchets d'origine domestique et de matières recyclables de 2005 à 2013.

Il y est constaté une concentration des entreprises dans divers arrondissements dont le nôtre. Des recommandations ont été transmises à la Direction générale à ce sujet par le vérificateur général.

INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS EN 2013

L'arrondissement a procédé à des investissements nets de plus de 12,2 millions de dollars en 2013 au bénéfice des citoyens, notamment :

2 835 000 \$	pour la revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles;
2 715 000 \$	pour l'amélioration des aires de jeux, des installations sportives extérieures, le remplacement d'équipements de parcs et la dotation d'installations sportives;
1 813 000 \$	pour le remplacement de véhicules;
1 639 000 \$	pour la maison du citoyen;
1 030 000 \$	pour le réaménagement de rues;
751 000 \$	pour l'aménagement et le réaménagement de parcs;
636 000 \$	pour la réfection routière;
577 000 \$	pour la construction et la réfection des centres de loisirs et communautaires;
72 000 \$	pour la protection des cours de services et des bâtiments;
66 000 \$	pour des travaux d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels;
27 000 \$	pour la désuétude informatique;
27 000 \$	pour d'autres projets.

Soulignons ainsi quelques projets réalisés en 2013 :

- la réfection de la piscine Alexis-Carrel qui se poursuit en 2014;
- le réaménagement des parcs Ernest-Rochelleau, Marie-Cardinal et Des Épinettes;
- l'aménagement des aires de jeux et de détente des parcs Pierre-Payet, Roy/40^e Avenue et François-La Bernade;
- la climatisation du bouloir du centre Le Mainbourg et de la salle de bocce du centre récréatif de Rivière-des-Prairies;

- l'acquisition de plusieurs véhicules de services pour desservir les besoins de l'arrondissement;
- la réfection du système d'éclairage et la mise en place d'un tableau de pointage au parc Alexis-Carrel;
- l'installation de gradins dans divers parcs;
- les travaux de réfection routière sur diverses rues de l'arrondissement;
- les travaux dans le secteur du Vieux-Pointe-aux-Trembles qui se poursuivent en 2014;
- l'acquisition de systèmes de son dans diverses installations de sports et de loisirs.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE 2014

Le budget 2014 prévoit des dépenses de l'ordre de 64 270 400 \$ alors que les revenus sont établis à 2 488 800 \$.

L'arrondissement maintient ses objectifs soit : l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, l'environnement et le développement durable qui se traduisent par la mise en valeur des espaces verts, l'amélioration de la propreté des lieux publics, la lutte aux îlots de chaleur et l'offre de service adaptée dans les installations de l'arrondissement, les parcs, bibliothèques et maisons de la culture.

De plus, l'équilibre budgétaire de même que le remboursement des déficits antérieurs sont également une priorité pour le conseil d'arrondissement.

Dans cet ordre d'idée, l'accent est donc mis sur les initiatives visant le développement économique de l'arrondissement, la réduction des dépenses et l'optimisation des ressources.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2014, 2015 ET 2016

Le budget du programme triennal d'immobilisations pour l'année 2014 est de 11 907 000 \$ et est financé par règlements d'emprunt. Les investissements suivants ayant fait l'objet d'un règlement d'emprunt se détaillent comme suit :

4 195 000 \$	pour la revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles;
1 616 000 \$	pour le réaménagement de rues;
1 584 000 \$	pour l'aréna Rodrigue-Gilbert;
1 013 000 \$	pour la réfection routière;
900 000 \$	pour la réfection des centres de loisirs et communautaires;
781 000 \$	pour l'aménagement, le réaménagement des parcs et de ses installations sportives;
700 000 \$	pour le remplacement de véhicules;
693 000 \$	pour la maison de la culture de Rivière-des-Prairies;
300 000 \$	pour les travaux en partenariat avec Boscoville;
100 000 \$	pour la protection des bâtiments;
25 000 \$	pour la désuétude informatique;

De plus, en raison des programmes de subventions corporatifs et par le biais du fonds des parcs, des investissements additionnels seront réalisés en 2014 d'une valeur totale de 9 433 000 \$.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2015

L'accroissement du territoire urbanisé dans l'arrondissement jumelé aux augmentations du fardeau financier résultant des coûts croissants tels que l'énergie et autres, de même que le remboursement des déficits antérieurs, entraînent des pressions budgétaires importantes. Les services municipaux offerts seront maximisés en fonction de la dotation budgétaire consentie à l'arrondissement.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015, 2016 ET 2017

Le programme triennal d'immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017 sera déposé à une séance extraordinaire ultérieure du conseil d'arrondissement. Il totalisera 39 347 000 \$ dont 13 887 000 \$ est prévue pour 2015. Plusieurs projets pourront s'y retrouver tels que :

- la mise en valeur des berges;
- l'aréna Rodrigue-Gilbert;
- la revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles;
- la sécurité et l'accessibilité dans les parcs et dans les installations sportives;
- le réaménagement de parcs et terrains de jeux;
- la réfection de centres de loisirs et communautaires;
- le programme de réfection routière;
- le réaménagement de rues, trottoirs et cours d'eau;
- les mesures d'apaisement de la circulation;
- et autres projets.

Au nom de mes collègues du conseil d'arrondissement et en mon nom, il m'a fait plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles.

La mairesse d'arrondissement,
Chantal Rouleau